



## Marie Delon, Réseau EVA

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les salariés et les indépendants - service gratuit d'accompagnement à la construction d'un nouveau projet professionnel - est désormais délivré par le réseau EVA en Occitanie. Composé de 136 conseillers issus des centres interinstitutionnels de bilan de compétences et des trois chambres consulaires\*, le groupement compte 95 sites dans 44 villes d'Occitanie et de multiples partenaires : autres opérateurs du CEP (Apec, Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales), Transitions Pro Occitanie, Région, opérateurs de compétences, Carif-Oref, médecines du travail, service social de l'assurance maladie. Le service a également été développé à distance afin de s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire.

En 2020, le réseau EVA a accompagné plus de 10 200 salariés du secteur privé non-cadres et travailleurs indépendants, dont les trois quarts évoluaient dans les secteurs de la santé, du commerce et des services. « *Avec la crise sanitaire, nous recevons des appels de salariés et de travailleurs indépendants qui souhaitent profiter de cette période pour prendre du recul sur leur emploi, leurs aspirations, leurs envies professionnelles. D'une façon plus ou moins contrainte, certains disposent de temps pour réfléchir et engager des démarches de changement professionnel ou de formation, notamment via leur compte personnel de formation. Un premier rendez-vous n'engage à rien, c'est gratuit, et ça peut parfois tout changer pour la suite* », explique Marie Delon, directrice de projet CEP en Occitanie.

\* *Chambres de métiers et de l'artisanat, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture.*